

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,  
 JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.  
 BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

## PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur, . . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.  
 Six mois, — . . . 10 » — 13 »  
 Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

## Gare de Saumur (Service d'été, 10 mai).

## DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 09 minutes du matin, Express.  
 9 — 02 — — Omnibus-Mixte.  
 1 — 33 — — soir, Omnibus-Mixte.  
 4 — 13 — — Express.  
 7 — 22 — — Omnibus-Mixte.

## DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 03 minutes du matin, Mixte.  
 8 — 35 — — Omnibus-Mixte.  
 9 — 50 — — Express.  
 12 — 38 — — Omnibus-Mixte.  
 5 — 37 — — soir, Omnibus.  
 10 — 30 — — Express.

## PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces . . . . . 20 c. la ligne.  
 Dans les réclames . . . . . 30 —  
 Dans les faits divers . . . . . 50 —  
 Dans toute autre partie du journal. 75 —

RÉSERVES SONT FAITES :  
 Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;  
 Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

## ON S'ABONNE A SAUMUR,

AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.

## Chronique Politique.

La fusion entre l'ancien royaume de Prusse et les Etats nouvellement annexés est loin d'être aussi complète que M. de Bismark pourrait le désirer. Au sein du Reichstag, M. Hoffmann, commissaire hessois, s'est élevé avec beaucoup d'énergie contre le principe de l'unification militaire.

L'hostilité de la population contre les Prussiens augmente chaque jour en Hanovre. Depuis qu'on sait que le roi de Prusse doit venir visiter le pays, des placards sont affichés dans les principales villes. Sur l'un de ces placards, on lisait ces mots en grosses lettres : « Chers concitoyens, le roi Guillaume va venir au milieu de nous. Faisons-lui voir par notre attitude que, s'il a conquis notre pays par la force, il n'a pas conquis nos cœurs ! » Cette affiche a été apposée dans la même nuit sur les murs de Hanovre, de Hildesheim, de Lunebourg, d'Osnabruck, de Stade et de plusieurs autres localités.

Douze exemplaires de ce placard ont été adressés à M. de Bismark à Berlin. La population est si unanime dans ses sentiments, que les auteurs de cet acte n'ont pu être connus.

Il se passe depuis quelque temps en Hanovre un grand nombre de faits du même genre.

On lit dans le Français :

Les bruits de modification de la politique intérieure sont tour-à-tour mis en circulation

et démentis. Il paraît évident qu'on songe à quelque chose, mais qu'on se heurte à des résistances. D'impolitiques timidités voudraient maintenir dans les sphères gouvernementales un dangereux *statu quo*. La *Correspondance générale* assure même que M. Rouher aurait fait une solennelle démarche auprès de l'Impératrice afin de la supplier d'user de son influence auprès de l'Empereur pour qu'il s'en tint à la lettre du 19 janvier. L'Impératrice aurait promis son concours dans ce sens.

On lit dans la Patrie :

Il est fort question, depuis quelques jours, d'une session qui devrait être prochainement convoquée, dans le but de procéder à la vérification des pouvoirs des députés nouvellement élus. Les partisans de cette mesure proposeraient de réunir la nouvelle Chambre, sans solennité, sans discours du trône, et uniquement pour vérifier les pouvoirs et constituer légalement l'assemblée.

Il est positif que la question s'agite en ce moment dans les conseils du gouvernement. Nous ne savons pas s'il y a à cet égard de décision prise, et il nous semble, dans tous les cas, que cette décision quelle qu'elle soit ne peut être définitive qu'après les scrutins de ballottage.

Nous croyons pouvoir affirmer qu'on a réellement, et dès à présent, renoncé à cette convocation anticipée. On s'en tiendrait aux termes de la Constitution, qui prescrivent la convocation du Corps-Législatif dans un délai de six mois à partir du jour de la dissolution.

Pour les articles non signés : P. GODET.

## Nouvelles Diverses.

On assure, dans le monde politique, que dans le cas où M. Devinck ne serait pas nommé au Corps-Législatif, le gouvernement penserait à lui offrir un siège au Sénat.

— La *Correspondance générale* nous apprend qu'on vient de distribuer aux électeurs de la cinquième circonscription un mémoire dirigé contre les actes passés de M. Garnier-Pagès, qui va poursuivre en diffamation les auteurs de ce libelle.

— Nous trouvons dans le *Rappel* la lettre suivante de M. Rochefort à l'adresse des électeurs de la 7<sup>e</sup> circonscription :

« Citoyens,

« Jamais un peuple ne s'est repenti d'avoir marché en avant. Il faut que le triomphe du radicalisme soit complet. Paris ne peut faire moins que Lyon et Marseille.

« Le peuple de Paris ne fera pas que le second scrutin soit une reculade, et la question pour les électeurs est toujours de donner l'expression la plus énergique. La réaction a souvent mêlé mon nom à ceux des Raspail, des Bancel et des Gambetta; c'est à vous, citoyens, que je demande de me donner un siège à côté d'eux.

« On a fait de nous des épouvantails. Nous sommes bien plutôt épouvantés nous-mêmes en présence des problèmes sociaux qui se dressent et devant lesquels tant d'hommes ferment volontairement les yeux : le sort misérable de la femme; l'effroyable empiètement du capi-

tal; l'instruction de l'enfant dont les bras travaillent si tôt et dont l'intelligence est développée si tard.

« Le jour où toute la France saura lire et écrire, l'arbitraire et le mensonge rendront leur dernier souffle. C'est pourquoi la majorité des Français ont été, depuis des siècles, parqués avec tant de soin dans une ignorance favorable aux desseins du despotisme. Notre rôle est de faire reporter, sur l'instruction de tous, les millions gaspillés en expéditions inutiles ou même coupables.

« Ces pour ces tâches diverses que le pays a besoin d'hommes énergiques que rien ne puisse émouvoir et qui se laisseront convaincre par d'autres arguments que les missions divines et les interventions providentielles.

« J'ignore, citoyens, quel avenir est réservé à la France; mais si elle retombait dans de nouveaux pièges ou de nouveaux dangers, j'ai la confiance que vous direz de moi, après le péril passé : Il était avec ceux qui ont fait leur devoir.

« Bruxelles, 27 mai 1869.

« HENRI ROCHEFORT. »

— Nous empruntons à la *Liberté*, en les complétant, les deux listes suivantes :

Liste des anciens députés au Corps-Législatif qui n'ont pas été réélus.

MM.

Ancel (ballottage), Andrieu (ballottage), Aymé (ballottage), Barbet, Bartholony (ballottage), Bertran, Bodin, baron Buquet (ballottage), Carnot, de Chasot, Chauchard, de Chiseuil, vicomte Clary (ballottage), marquis de Conegliano (ballottage), comte du

## FEUILLETON.

## LA PETITE SŒUR,

Par Charles DESLYS.

(Suite.)

III.

De deux choses l'une : ou M. de Favières était l'innocence même, ou bien il était doué d'un merveilleux aplomb.

Effectivement, après un premier mouvement qu'on pouvait attribuer à la surprise, il se prit à sourire et répliqua :

— Eh bien !... quoi ? ne vas-tu pas t'imaginer que cette tendre missive était à mon adresse... Comment, tu ne comprends pas... tu ne devines pas ?...

— Non !... non !

— Je lui avais juré le secret... mais puisqu'on me soupçonne... ma foi, tant pis... mon honneur de mari avant tout... Cette lettre était pour Maurice !

— Pour M. Delaunay ? fit Henriette étonnée, mais incrédule encore.

— Pour moi ! fit Maurice tout ébahi.

Un énergique regard de Georges lui fit comprendre

toute la gravité de la situation, et devant l'imminence du péril qui menaçait le bonheur de Mme de Favières, il se tut en rougissant.

En dépit de ce muet aveu, Henriette n'était pas encore complètement satisfaite, et machinalement elle retourna le billet, comme pour y chercher au revers une adresse, heureusement absente.

J'aurai jeté l'enveloppe, expliqua d'une façon naïve M. de Favières. Tu comprends, c'est tout naturel... j'avais d'abord supposé que l'épître en question était pour nous deux... Delaunay, de Favières et comp... l'habitude... et puis mon étourderie bien connue... Je vous ne demande humblement excuse, Maurice; mais à l'avenir, je vous en supplie, ne me compromettez plus et recommandez bien à la signora Fragonetta d'écrire en très-gros caractères : *A Monsieur Maurice Delaunay, pour lui seul.*

Et Georges tout en riant d'un air bonhomme se retourna tout d'une pièce vers Maurice et lui mit les deux mains sur les épaules. Mais, dans ce moment, il trouva moyen de lui dire tout bas à l'oreille.

— Merci !

Mme de Favières n'avait rien vu, rien entendu. Néanmoins, elle demeurait silencieuse, interdite et comme conservant encore un reste de soupçon.

Son mari revint affectueusement vers elle, et par

quelques adroites câlineries il ne tarda pas à ramener sur ses lèvres un semblant de sourire.

Après quoi il reparla soudainement affaires avec le ton d'un passionné travailleur.

Henriette parut comprendre qu'on lui donnait ainsi congé et se retira, mais sans songer à rendre à Maurice la malencontreuse lettre, qu'elle emporta toute froissée dans sa main.

Les deux associés restèrent seuls.

Favières écouta durant quelques secondes à la porte par laquelle avait disparu sa femme, puis il redescendit vers Maurice avec la pantomime joyeuse d'un écolier qui vient de réussir un malin tour.

Mais Maurice ne lui répondit pas, il ne l'avait pas même regardé.

Non... le pauvre jeune homme était retombé assis, la tête dans ses mains et comme en proie à quelque poignante douleur.

Georges se recula tout surpris.

— Ah ! mon Dieu !... Maurice, qu'avez-vous donc ?

— Moi, rien, rien... voulut balbutier Maurice.

Mais en même temps il venait de montrer un visage si profondément altéré, que M. de Favières tout naturellement insista pour connaître la cause de cette émotion étrange.

Maurice eut un mouvement de brusquerie, presque

d'emportement.

Puis, tout en prenant le chemin de la porte qui conduisait à son appartement.

— Pardon ! conclut-il d'une voix fiévreuse, pardon ! Je ne sais ce qui se passe en moi... un malaise subit... je souffre !...

— Mais, Maurice...

— J'ai besoin de solitude, de mouvement, d'air... Je sors... à tantôt !

Et, sans permettre à son associé de le suivre ou même d'ajouter un mot, il disparut.

Georges fit le geste d'un homme qui ne comprend pas et descendit dans les bureaux.

Là, durant une heure environ, il travailla réellement. Mais un maudit rayon de soleil vint à tomber précisément sur les papiers qu'il feuilletait et lui rappela tout-à-coup que c'était un des derniers beaux jours de l'automne, qu'il y aurait beaucoup de monde au bois, que peut-être on comptait sur lui.

Après quelques minutes d'hésitation, il imagina un prétexte pour sortir, et... lorsque Maurice rentra, le cabinet directorial était vide.

Or, ce qui ramenait si tôt Maurice, c'était une nouvelle importante qu'il venait d'apprendre et que, dans un intérêt purement commercial, il devait sans retard communiquer à son associé. Il le demanda donc dans





